

Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?

Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?

Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de Pontificalis Romani INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?

A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?

Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?

Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?

*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)*

dimanche 24 décembre 2006

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

Nice-Matin & Mgr Fellay : promenade des anglais ou des... anglicans ?

Des déclarations stupéfiantes de Mgr Fellay au Quotidien *Nice-Matin* le 11 décembre 2006

Mgr Fellay étale ses contradictions dans l'affaire du « Bouquet »

Depuis 2000, des écrits de Mgr Fellay à Rome pour demander la levée de l'excommunication

L'abbé Schmidberger et Mgr Williamson : de l'affaire des Mutins à l'affaire du « bouquet » ?

L'interview¹ de Mgr Fellay publiée par Nice-Matin le 11 décembre contient quatre faits remarquables.

1/ MGR FELLAY CONTREDIT SES PROPOS PUBLICS DU 12 OCTOBRE OU IL PRETENDAIT NE PAS AVOIR DE RELATIONS AVEC ROME DEPUIS 10 MOIS, ALORS QU'IL RECONNAIT AUJOURD'HUI AVOIR POURSUIVI DES CONTACTS ET « ECHANGER DES COURRIERS »

Après qu'eût été médiatisé par l'abbé Lorans, un « bouquet » spirituel, en août dernier afin de demander aux fidèles et aux clercs de prier la Très Sainte Vierge Marie pour qu'elle donne à Ratzinger la « force de libérer » la messe, les fidèles et les clercs avaient déjà pris connaissance de la contradiction de Mgr Fellay sur radio courtoisie le 12 octobre 2006, où, répondant à la question de l'abbé Lorans, il prétendait ne plus avoir de nouvelles de Rome depuis sa rencontre de mi-novembre 2005 avec l'abbé Hoyos.

« Eh bien... je n'étais pas du tout, disons, au courant, du développement de ce fameux, euh, décret, motu proprio au moment où nous avons lancé ça au Chapitre, et donc, euh,... les dernières relations que j'ai eu avec Rome, la dernière fois que j'ai parlé avec, euh, le Cardinal Castrillon, c'est le 15 novembre... (silence) ... (...) ... donc 2005... bientôt un an et donc, euh, euh, tout ça, ce sont des ... élucubrations ... paranoïdes ou paranoïaques, euh, qui, euh, qui n'ont absolument aucune valeur, euh, non, il n'y a aucune, euh, aucun complot, aucune négociation, euh, secrète, (...) » Mgr Fellay, 12 octobre 2006, Paris, Radio Courtoisie

Contradiction avérée puisque le 16 octobre, l'abbé Lorans révélait² que l'abbé Castrillon Hoyos avait envoyé une lettre au mois de juin 2006 à Mgr Fellay, que la divulgation du contenu de cette lettre n'était pas opportune

¹ <http://www.leforumcatholique.org/message.php?num=248675>

et que Mgr Fellay allait répondre à l'abbé Castrillon Hoyos. Il était bien question d'une lettre reçue avant le chapitre général de juillet 2006.

Et voici maintenant que Mgr Fellay reconnaît publiquement échanger des courriers avec Rome :

« Au printemps, les termes d'un accord ont été discutés à plusieurs reprises par les cardinaux et les responsables de la curie. La Fraternité n'est pas retournée à Rome de manière officielle, mais les contacts se poursuivent, nous échangeons des courriers. » Mgr Fellay, 11 décembre 2006, Nice-Matin

Mgr Fellay a-t-il partagé avec les capitulants de juillet 2006 ces courriers qu'il échange avec Rome ? Si non, comme l'on peut le pressentir, son élection est moralement entachée d'irrégularité. En a-t-il pris conscience ? Comment s'explique-t-il son double discours qui est désormais de plus en plus constaté au sein de la FSSPX par son propre clergé ? Voilà où l'a mené sa discussion avec cette Rome que son consécrateur, Mgr Lefebvre, qualifiait d' « antichrist ». Mgr Lefebvre n'a jamais pratiqué ce double discours.

2/ EN LANÇANT L'OPERATION DU « BOUQUET », MGR FELLAY ABUSAIT LES FIDELES, CAR IL AVAIT DEJA CONNAISSANCE D'UNE VOLONTE DE LA ROME MODERNISTE DE « LIBERALISER » LE RITE DE ROME (OCTOBRE 2005 OU OCTOBRE 2006).

Mgr Fellay a donc lancé en août 2006, le « bouquet » spirituel pour faire prier un million de chapelets avant le 31 octobre 2006 en demandant au « Ciel » d'agir avant fin octobre 2006, alors qu'il savait que le texte du Motu Proprio était déjà programmé. Dans Nice-Matin il reconnaît avoir eu connaissance de la sortie du Motu Proprio pour octobre 2005.

- Ou bien il s'agit d'octobre 2005, et dans ce cas la préméditation de Mgr Fellay est flagrante.
- Ou bien il s'agit d'octobre 2006 (le journal Nice-Matin aurait confondu 2005 et 2006), ce que semble plutôt indiquer le déroulement des événements des derniers mois, et dans ce cas sa préméditation est toute aussi réelle, Mgr Fellay a lancé le « bouquet » pour prier pour fin octobre, tout en sachant que la date de sortie du Motu Proprio était programmée sur octobre 2006.

« On nous avait assuré que le texte "libéralisant" la messe tridentine serait publié en octobre 2005³. Ce n'est pas encore fait. » Mgr Fellay, 11 décembre 2006, Nice-Matin

Le tract de dénonciation de l'imposture du « bouquet » que nous avons publié le 24 août 2006, trouve dans ces faits une confirmation supplémentaire et de la bouche même du Supérieur de la FSSPX :

« Refusons que l'on se moque de Dieu. Notre devoir de « catholique fidèle » nous fait une obligation de dénoncer sans respect humain cette prière truquée de Menzingen et ces fausses prophéties dignes du paganisme. Les auteurs latins (Tite-Live,...) expliquaient que les prêtres faisaient parler les idoles des païens en organisant déjà, de façon semblable, des « miracles programmés », afin d'affermir l'autorité du clergé païen sur les foules. Mgr Fellay voudrait-il revenir au paganisme en utilisant les choses saintes pour les succès de ses jeux ecclésiastiques cachés aux fidèles ?

Comment qualifier l'évêque catholique Mgr Fellay, qui ne craint pas de se servir du saint rosaire pour faire prier en vue de l'obtention de l' « autorisation » de la messe de Saint Pie V alors que, selon la presse italienne, cette décision est déjà acquise en échange du ralliement de la FSSPX, négociée en secret et dans le « dos » des fidèles et des abbés ? Voilà la « détermination » et le « prix » ! Comment douter qu'agir ainsi ce soit commettre un abominable blasphème : montrer son mépris pour la prière du Rosaire et l'intercession de la Très Sainte Vierge Marie. De tels agissements révèlent à quel point ceux qui les commettent n'hésitent pas un instant à instrumentaliser la prière à la Très Sainte Vierge et à manipuler les chrétiens.

Oser mettre en place un tel plan, en se livrant à un calcul d'un machiavélisme et d'un cynisme consommé, c'est montrer que ses instigateurs n'ont ni foi ni loi. » Tract des fidèles de l'œuvre de Mgr Lefebvre, 24 août 2006

² http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-19-A-00-L_abbe_Lorans_compromet_Mgr_Fellay.pdf

³ Lire vraisemblablement 2006

3/ EN AOUT, MGR FELLAY A FAIT PRIER LES FIDELES ET LES CLERCS POUR OBTENIR LA « LIBERATION DE LA MESSE » ET MAINTENANT IL DECLARE QU'IL SOUHAITE FREINER LES ARDEURS DE RATZINGER A « LIBERER » LE RITE DE SAINT PIE V.

Depuis août 2006, Mgr Fellay fait prier les fidèles et les clercs pour que la Très Sainte Vierge Marie lui donne la « force » de libérer le rite tridentin, et puis maintenant, le 11 décembre, il explique qu'il essaie de freiner les ardeurs de Ratzinger à « libérer » le rite de Saint Pie V.

« Le pape veut aller vite. Nous lui disons : doucement. C'est une bombe atomique, à ne pas faire exploser ! Avant l'atterrissage, nous nous efforçons de préparer la piste. » Mgr Fellay, 11 décembre 2006, Nice-Matin

Que signifie tout cela ? On en reste coi.

4/ MGR FELLAY RECONNAIT LA REALITE DES EXCOMMUNICATIONS ALORS QUE MGR LEFEBVRE S'EST TOUJOURS REFUSE A LEUR RECONNAITRE UN FONDEMENT.

Il déclare avoir demandé à Rome la levée des excommunications à plusieurs reprises depuis 2000 et par écrit, ce qui revient à reconnaître la réalité des excommunications. Le Chapitre général avait lui, demandé en juillet 2006 la levée du décret d'excommunication, ce qui est différent.

« On dit que vous êtes sur le point de demander par écrit la levée de l'excommunication contre la Fraternité Saint-Pie-X ?

- C'est inexact. Depuis l'an 2000, nous l'avons déjà demandé plusieurs fois, y compris par écrit. Le cardinal Castrillon, chargé du dossier, a reconnu publiquement que nous n'étions pas schismatiques. » Mgr Fellay, 11 décembre 2006, Nice-Matin

Jusque là Mgr Fellay n'avait jamais révélé l'existence de ces écrits. Les a-t-il montré au Chapitre Général ? Quand va-t-il rendre ces écrits publics ?

A l'opposé de Mgr Fellay, Mgr Lefebvre se refusait à reconnaître la réalité de ces excommunications :

*« Evidemment ils vont sans doute titrer : le schisme, l'excommunication. Pour nous, nous sommes persuadés que toutes ces accusations et ces peines dont nous sommes l'objet, sont **absolument nulles**. » Mgr Lefebvre, sermon des sacres d'Ecône, 30 juin 1988*

5/ POURQUOI ET D'OU VIENNENT CE DOUBLE LANGAGE ET CES DERIVES ?

Par ses déclarations publiques du 11 décembre 2006, Mgr Fellay vient de reconnaître clairement que l'opération du « bouquet » spirituel est une imposture. Elle est donc sacrilège. Mgr Fellay avoue donc ce qui est devenu au fil des mois une évidence auprès d'un nombre croissant de fidèles et de clercs.

Mais qui a poussé Mgr Fellay dans cette voie qui le mène de dissimulation en incohérence et à pratiquer le double langage ? Quelle est la part de l'abbé Schmidberger, directement ou à travers ses agents, dans l'initiative du « bouquet » ? Souvenons-nous qu'en 1985, il fut l'instigateur d'une démarche similaire, celle de la pétition en faveur de la « libération » de la messe.

Malgré les contradictions et les incohérences qu'il contient, l'article de Nice-Matin a été présenté en des termes élogieux par le site anonyme que couvre l'abbé de Cacqueray (www.honneur.org). Les abbés qui interviennent anonymement sur ce site auraient-ils voulu faire preuve d'humour ? Respectent-ils leur supérieur en agissant ainsi ? Quel est leur véritable objectif ?

6/ UN PRECEDENT INSTRUCTIF : L'AFFAIRE DES MUTINS DESTINEE A PRECIPITER L'ENGAGEMENT A MARCHÉ FORCÉE DE LA FSSPX DANS LA VOIE DU PIEGE DE LA REFORME ANGLO-TRIDENTINE

Il est clair qu'en ne cessant de se trahir et de se contredire au fil de ses interventions publiques, Mgr Fellay joue un double jeu. Tout cela laisse deviner qu'il existe un autre jeu dans la coulisse. Une coulisse où circulent

des membres de la FSSPX, des membres des milieux Ecclesia Dei et des agents des abbés Castrillon Hoyos et Ratzinger.

Cette affaire du « bouquet » est très suspecte. Son manque de clarté évoque une autre affaire qui a éclaté deux ans auparavant, à une époque où les médias officiels (Le Figaro, etc) s'agitaient également beaucoup, comme depuis septembre dernier après la création de l'IBP. L'attaque des mutins de l'été 2004 a montré que des personnages dissimulés dans la coulisse, derrière l'abbé Laguérie, avaient décidé de mettre sous pression le Supérieur de la FSSPX en entreprenant de le déstabiliser. L'affaire éclata en juin 2004 après le renvoi par l'abbé de Jorna d'un petit réseau de séminaristes. Ces séminaristes subissaient et relayaient au sein du séminaire d'Ecône les influences de l'abbé de Tanoüarn. L'un d'entre eux a rejoint aujourd'hui l'IBP selon certaines sources. Rappelons, que selon les informations divulguées par le *Mascaret* de septembre 2004, c'est alors l'abbé Lorans qui avait allumé la mèche, aux alentours du 14 juillet, en incitant l'abbé Laguérie à monter au créneau sur la question des séminaires, cette action allait se muer en révolte contre Mgr Fellay. Après l'embourbement de l'entreprise, Mgr Williamson était intervenu afin de lui communiquer un second souffle, tout d'abord par son sermon du 17 octobre 2004 à Saint-Nicolas du Chardonnet, et puis ensuite en acceptant de patroner envers le congrès des Mutins du 6 février 2005 à la Mutualité à Paris. Il fallut d'ailleurs que Mgr Fellay fit le déplacement en Argentine afin d'obtenir de lui une demi-rétractation. C'est aussi en octobre 2004 que paraissait l'ouvrage de l'abbé Barthe : « *Quel chemin pour l'Eglise* » qui contenait l'explicitation du plan de la « réforme de la réforme », c'est-à-dire de la réforme Anglo-Tridentine⁴. Nous avons déjà abondamment détaillé et démontré que cette opération n'est rien d'autre que la réitération du schéma du mouvement d'Oxford du XIX^e siècle, mais appliqué cette fois à l'Eglise conciliaire. Le Révérend Chadwick, ancien du Christ-Roi, ordonné par un Palmar de Troya, puis désormais représentant du TAC du laïc « Mgr » Hepworth⁵, « Primat » de cette dissidence de la Communion anglicane, l'a formellement reconnu sur site internet⁶. Cet ouvrage de l'abbé Barthe, membre du G.R.E.C. de l'abbé Lorans, vient de paraître dans sa version anglaise ... en Angleterre. Il est vrai que récemment l'abbé Barthe a prononcé sa conférence du CIEL sous les voûtes d'un collège Anglican d'Oxford.

7/ DEUX AFFAIRES PARALLELES, MUTINS ET « BOUQUET », EN VUE DU DECLENCHEMENT DE LA PREMIERE PHASE DE LA REFORME ANGLO-TRIDENTINE DE L'ABBE RATZINGER, PAR L'IMPLICATION DE LA FSSPX.

Dans les deux affaires, d'une part l'affaire de la réforme Anglo-Tridentine qui est sous-jacente au « bouquet », puisque le « bouquet » est destiné à faire demander par la FSSPX, la réalisation de la première des trois étapes de la « réforme de la réforme », et d'autre part l'affaire des Mutins de l'été 2004, sont analogues :

- Par leurs réseaux : abbé Lorans, abbé Barthe, leur appartenance au G.R.E.C., le soutien de Mgr Williamson (ancien anglican)
- Par leur médiatisation aussi soudaine qu'orchestrée par la grande presse (Figaro, etc)
- Par leurs acteurs qui de Mutins en 2004 vont devenir les fondateurs de l'IBP en 2006 : abbés Laguérie, Aulagnier, de Tanoüarn, etc

Et dans les deux cas passe l'ombre de l'abbé Barthe, comme architecte des plans de la réforme Anglo-Tridentine appliqués à la FSSPX et aux communautés *Ecclesia Dei*. Cette ombre du chroniqueur religieux de la revue *Catholica* se détache dans un clair obscur, comme l'ombre d'un collègue anglican se découpe progressivement sur la pelouse impeccable d'un cloître d'Oxford au lever du jour, à l'heure où des livreurs déposent les exemplaires du quotidien Nice-Matin dans les kiosques à journaux sous les palmiers de la promenade des ... anglais.

Continuons le bon combat

Abbé Michel Marchiset

⁴ http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-12-05-B-00-Operation_Anglo_Tridentine.pdf

⁵ Il apparaît désormais que « Mgr » Hepworth, aurait été à l'origine un prêtre catholique.

⁶ http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-12-20-A-00-Chadwick_Reforme_Anglo-Tridentine_3.pdf

Extrait de l'interview de Mgr Fellay à Nice-Matin le 11 décembre 2006

« évêques de France disent «souhaiter poursuivre l'accueil des fidèles des fidèles du Christ attachés aux formes liturgiques antérieures au concile ?» Les directives existantes de Rome ne sont pas appliquées. Ceux qui veulent célébrer l'ancienne messe ou y assister, sont persécutés. Pour protéger ces fidèles, Rome en est venue à envisager d'établir une administration apostolique (une sorte de diocèse personnel).

- Que demandez-vous ?

- Pour ce qui est du principe : que l'ancienne messe soit réellement permise. Pour l'application pratique : que tout le monde soit de bonne volonté. Que l'on ne voie pas a priori l'arrivée de l'ancien rite comme un problème.

- On dit que vous êtes sur le point de demander par écrit la levée de l'excommunication contre la Fraternité Saint-Pie-X ?

- C'est inexact. Depuis l'an 2000, nous l'avons déjà demandé plusieurs fois, y compris par écrit. Le cardinal Castrillon, chargé du dossier, a reconnu publiquement que nous n'étions pas schismatiques.

- Depuis votre audience avec Benoît XVI le 29 août 2005, que s'est-il passé ?

- Au printemps, les termes d'un accord ont été discutés à plusieurs reprises par les cardinaux et les responsables de la curie. La Fraternité n'est pas retournée à Rome de manière officielle, mais les contacts se poursuivent, nous échangeons des courriers.

- A quand un accord avec Rome ?

- C'est impossible à dire. On nous avait assuré que le texte "libéralisant" la messe tridentine serait publié en octobre 2005. Ce n'est pas encore fait. Le pape veut aller vite. Nous lui disons : doucement. C'est une bombe atomique, à ne pas faire exploser ! Avant l'atterrissage, nous nous efforçons de préparer la piste. Nous avons proposé une feuille de route. On ne pose pas de conditions à Rome, mais il faut regagner la confiance brisée.

La "libéralisation" de la messe et la levée de l'excommunication constitueraient un signe qui ouvrirait une phase de discussion doctrinale. Des efforts de Rome pour sortir l'Eglise de sa situation de paralysie actuelle seraient aussi un signe. Je suis certains du "happy end". Mais quand ? Nous prions. Pour nous, l'Eglise est surnaturelle. L'essentiel est de l'ordre de la grâce.

Accepter le concile

**Mgr Fellay : « sûr du happy end mais Dieu seul sait quand »
11 décembre 2006 - nice-matin.com**

Depuis douze ans supérieur général de la Fraternité saint-Pie X, l'Institut traditionaliste fondé par Monseigneur Lefebvre en 1970 (et en rupture avec Rome depuis 1988), Monseigneur Bernard Fellay s'exprime rarement dans les médias.

- Nice-Matin : Cette division entre les catholiques n'est-elle pas une injure à l'amour du Christ ?

- Mgr Fellay : C'est vrai, l'amour est le signe authentique de l'Eglise. Mais Saint Paul dit aussi : «Opportet herases esse» : il y aura toujours des divisions et des oppositions. L'Eglise a pour but de sauver les âmes, pour cela elle doit les tirer d'une situation de conflit contre Dieu liée au péché originel.

- Les églises et les presbytères se vident. Pas les vôtres. La messe à l'ancienne vous paraît être le remède à la crise de l'Eglise et de la société ? Même pour ceux qui désertent les paroisses et ne connaissent pas le latin ?

- Ce n'est pas une question de langue à comprendre ou pas. L'important, c'est le rite sacré qui met l'homme devant Dieu. Autrefois, tout le monde ne comprenait pas le latin, et pourtant tout le monde venait à la messe. Aujourd'hui, les gens veulent comprendre, et c'est normal. Mais c'est le rite qu'ils doivent comprendre, qu'il faut leur expliquer. Pour les rapports avec Dieu, il faut une langue sacrée. Les juifs aussi ont gardé leur langue sacrée, l'hébreu. En langue courante (ou «vernaculaire» : NDLR pour nous, le français), le sens du sacré se perd.

- Communautés nouvelles et charismatiques font aussi le plein... sans renier le concile !

- Sur le fond (la foi, les commandements, la morale...), l'Eglise ne change pas. Dieu ne change pas, le cœur de l'homme non plus. La Tradition, c'est cet ensemble d'éléments qui traversent les temps et l'espace, et que l'Eglise a toujours tenus. Lors de l'audience du 29 août 2005, le Saint-Père a redit que «l'interprétation du concile ne peut se faire qu'à la lumière de la Tradition». Les charismatiques essaient de répondre à ce qui passe. C'est plus spectaculaire. L'homme en a besoin aussi. Mais on reste dans ce qui ne dure pas.

- Le pape dit que le concile doit être lu à la lumière de la Tradition. Votre fondateur, Mgr Lefebvre, le disait aussi. Pourquoi l'un des évêques de votre Fraternité, Mgr Tissier, affirme-t-il que c'est impossible ?

- Il n'y a pas contradiction. Cette expression «à la lumière de la tradition», bien que nécessaire en soi pour comprendre le concile, s'est avérée insuffisante. Elle est trop ambiguë, nous ne voulons plus l'utiliser. Certains textes du concile sont irréconciliables avec la

Tradition. Nous demandons à en discuter depuis l'an 2000.

- Qu'est-ce que vous jugez «irréconciliable» ?

- Trois points : le principe de l'œcuménisme, la liberté religieuse, et la collégialité.

- Le principe de l'œcuménisme ?

- A force d'avoir une vision tellement positive des autres religions, on ne dit plus qu'elles n'ont pas les moyens de sauver. Rome a toujours dit : «Hors de l'Eglise, point de salut». En dehors de cela, seuls les individus de bonne foi qui ne connaissent pas l'Eglise, s'ils suivent leur conscience, peuvent être sauvés.

- La liberté religieuse ?

- C'est une notion très ambiguë. Bien sûr qu'on n'a pas le droit d'obliger quelqu'un à adhérer à la religion. Ce que nous contestons, c'est l'attribution à la nature humaine d'un droit qui n'existe pas. L'homme a le devoir de chercher la vérité, mais il n'a pas un droit de se tromper. Quand on dit que l'Etat doit donner les mêmes droits à toute religion, nous ne sommes pas d'accord : l'Etat, créature de Dieu, irait alors contre Dieu.

- Ce que vous dites des autres religions s'applique aussi au judaïsme ?

- Certes, le christianisme a ses racines dans le judaïsme. Mais les juifs n'ont pas cru au Christ. Le train leur a été annoncé, ils l'ont raté. Sans le Christ, ils ont perdu la clé d'interprétation de la Révélation.

- La collégialité ?

- L'Eglise n'a qu'une tête : le pape, vicaire du Christ. C'est dans l'Evangile : le Seigneur a dit à l'apôtre Pierre «Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise». Les évêques, successeurs des autres apôtres, ont une responsabilité de droit divin sur leur diocèse, mais limitée à ce diocèse. La collégialité donne trop de pouvoir aux évêques et rend l'Eglise très difficile à gouverner. Sur ce sujet, Lumen Gentium est tellement ambigu que le pape Paul VI a dû l'expliquer par une note préliminaire ! Laquelle reste à appliquer.

- Pour Vatican II, que demandez-vous ? Un nouveau concile ?

- Non, c'est une question de prudence, et de crédibilité. L'Eglise ne peut se contredire. Mais il y a trop de non-dit, trop d'ambiguïtés. On attend du concile qu'il soit clair. Il faudrait que le Saint-Père puisse reprendre petit à petit tous ces termes de manière compréhensible.

- Jean Paul II et Benoît XVI n'ont-ils pas commencé à le faire ?

- Le discours de Benoît XVI en décembre 2005 est intéressant. Mais il n'est pas suffisant, surtout sur la liberté religieuse. Le pape veut éviter une tyrannie de l'Etat sur l'Eglise, ce qui est légitime, mais selon des principes modernes, alors que ce que l'Eglise disait autrefois était suffisant.

- Qu'est-ce qui concourt au rapprochement ?

- Benoît XVI veut visiblement réformer la liturgie, qui en a grand besoin. Il veut rappeler l'idée de sacrifice, ce qui remet l'homme à sa place devant Dieu. Le pape a une exigence d'intégrité, de rigueur et de discipline pour les hommes et les institutions religieuses. Pour ceux qui ont prononcé des vœux d'obéissance, de pauvreté et de chasteté, le renoncement doit par exemple être plus marqué qu'aujourd'hui.

- Le texte de la dernière assemblée plénière des évêques de France sur les traditionalistes paraît encourageant ?

- Il est difficile à interpréter. La Tradition vivante, qu'est ce que ça veut dire ? C'est un terme fourre-tout. Même chose pour le «geste d'assentiment sans équivoque aux enseignements du Magistère authentique de l'Eglise» Les évêques de France disent «souhaiter poursuivre l'accueil des fidèles des fidèles du Christ attachés aux formes liturgiques antérieures au concile ?» Les directives existantes de Rome ne sont pas appliquées. Ceux qui veulent célébrer l'ancienne messe ou y assister, sont persécutés. Pour protéger ces fidèles, Rome en est venu à envisager d'établir une administration apostolique (une sorte de diocèse personnel).

- Que demandez-vous ?

- Pour ce qui est du principe : que l'ancienne messe soit réellement permise. Pour l'application pratique : que tout le monde soit de bonne volonté. Que l'on ne voie pas a priori l'arrivée de l'ancien rite comme un problème.

- On dit que vous êtes sur le point de demander par écrit la levée de l'excommunication contre la Fraternité Saint-Pie-X ?

- C'est inexact. Depuis l'an 2000, nous l'avons déjà demandé plusieurs fois, y compris par écrit. Le cardinal Castrillon, chargé du dossier, a reconnu publiquement que nous n'étions pas schismatiques.

- Depuis votre audience avec Benoît XVI le 29 août 2005, que s'est-il passé ?

- Au printemps, les termes d'un accord ont été discutés à plusieurs reprises par les cardinaux et les responsables de la curie. La Fraternité n'est pas retournée à Rome de manière officielle, mais les contacts se poursuivent, nous échangeons des courriers.

- A quand un accord avec Rome ?

- C'est impossible à dire. On nous avait assuré que le texte "libéralisant" la messe tridentine serait publié en octobre 2005. Ce n'est pas encore fait. Le pape veut aller vite. Nous lui disons : doucement. C'est une bombe atomique, à ne pas faire exploser ! Avant l'atterrissage, nous nous efforçons de préparer la piste. Nous avons proposé une feuille de route. On ne pose pas de conditions à Rome, mais il faut regagner la confiance brisée.

La "libéralisation" de la messe et la levée de l'excommunication constitueraient un signe qui ouvrirait une phase de discussion doctrinale. Des efforts de Rome pour sortir l'Eglise de sa situation de paralysie actuelle seraient aussi un signe.

Je suis certains du "happy end". Mais quand ? Nous prions. Pour nous, l'Eglise est surnaturelle. L'essentiel est de l'ordre de la grâce.

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>